

ASSURANCE SANTÉ INTERNATIONALE

Envie de découvrir le monde ?

Partez avec votre **assurance santé** MyTravel Cover !

APPROUVÉ
VISAS
SCHENGEN
ET PVT

Téléchargez notre appli mobile
Easy Claim !



Suivez-nous sur Instagram !



COVID-19
couverte

 **april**
International
L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

MyTravel Cover, l'assurance de votre séjour à l'étranger

Vous le savez, les coûts de santé à l'étranger, peuvent vite grimper. Ils sont très variables d'un pays à l'autre et bien souvent la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine, n'est pas valable.

Nous avons développé les produits d'assurance internationale APRIL pour répondre aux besoins spécifiques que vous rencontrez lorsque vous partez à l'étranger. Adaptée aux séjours de moins d'un an à l'étranger, l'assurance MyTravel Cover vient remplacer la couverture Sécurité sociale et mutuelle française.

**SOUSCRIPTION
100% EN LIGNE
AVEC
ATTESTATION
D'ASSURANCE
IMMÉDIATE**

- **Une protection complète pour votre long voyage, un tour du monde, un PVT, vos premiers mois à l'étranger...**
- **Avec de nombreux services pour vous accompagner :**



Couverture Covid-19



Pas d'avance d'argent
en cas d'hospitalisation



Téléconsultation
médicale illimitée
incluse, 24/24 et 7j/7



Remboursements zéro
papier sous 48h avec
l'app Easy Claim



Conseillers disponibles
via chat et Facebook
Messenger

Quelles garanties vous sont proposées ?

Garanties Frais de Santé	Formule COMFORT	Formule EMERGENCY
Couverture	Valable dans toutes les situations	Uniquement en cas d'accident et d'urgence médicale
Montant maximum de remboursement	Jusqu'à 500 000 €	Jusqu'à 250 000 €
Médecine courante	Illimitée	Jusqu'à 750 €
Conditions de remboursement	Formalités simplifiées	Formulaire à faire remplir par votre médecin pour chaque demande de remboursement



La formule Comfort :
recommandée par APRIL
pour un séjour à l'étranger
couvert à 100% !

Quelle couverture de la COVID-19 ?

Vous vous posez sûrement des questions concernant la prise en charge COVID-19 et on vous comprend. Voici nos réponses en toute transparence.

Quels soins sont couverts ?

- Vos frais d'hospitalisation,
- Vos analyses et autres traitements (examens de laboratoire, actes de radiologie etc.),
- Vos tests PCR, antigéniques et sérologiques **uniquement sur prescription médicale.**



Attention : dans certains pays, il n'est pas obligatoire d'avoir une ordonnance pour réaliser un test. Elle est pourtant obligatoire pour vous faire rembourser. Pensez bien à obtenir une ordonnance en utilisant notre service de téléconsultation.



À noter : les frais de vaccination ne sont pas couverts.

GARANTIE FRAIS DE SANTÉ		
LES FORMULES	EMERGENCY	COMFORT
Plafond pour toutes les garanties Frais de santé (global maximum par assuré)	250 000 € Couverture uniquement en cas d'accident ou d'urgence médicale	500 000 €
HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE		
<ul style="list-style-type: none"> › Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) › Frais de séjour (y compris forfait journalier en France) › Honoraires médicaux et chirurgicaux › Examens, analyses, médicaments › Actes médicaux 	100% des frais réels Accord préalable nécessaire et orientation vers l'hôpital le mieux adapté	
MÉDECINE COURANTE		
Consultations et actes auprès de médecins généralistes ou spécialistes, analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels, jusqu'à 750 € par an uniquement suite à un accident et urgence médicale et sur présentation du formulaire de remboursement	100% des frais réels,
Soins dentaires d'urgence non consécutifs à un accident	jusqu'à 400 € par an	
DENTAIRE ET OPTIQUE SUITE À ACCIDENT		
Soins dentaires d'urgence (non cumulable avec les soins dentaires d'urgence non consécutifs à un accident)	Jusqu'à 800 € par an	
Optique : verres et monture ou lentilles	Jusqu'à 300 € par an	
AUTRES GARANTIES		
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	100% des frais réels en cas de transport médical ou rapatriement sanitaire Billet aller/retour en cas de retour anticipé	
RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE	Jusqu'à 4 500 000 € pour les dommages corporels	
ASSISTANCE JURIDIQUE	Jusqu'à 15 000 € par évènement en cas d'avance de caution pénale	
INDIVIDUELLE ACCIDENT	10 000 € en cas de décès accidentel et jusqu'à 40 000 € en cas d'invalidité suite à un accident	

Votre couverture vous propose bien plus encore ! En savoir plus en consultant votre Tableau de garanties.

Et pour qu'il n'y ait pas de surprise, on vous prévient : vos frais de dermatologie, vos médicaments non génériques, vos soins dentaires de routine, les médecines douces ainsi que les vaccins ne sont pas couverts par ce contrat.

À vos côtés dans les moments qui comptent

Vous pouvez facilement utiliser votre contrat grâce à votre appli Easy Claim :



Remboursements 0 paperasse : prenez vos factures médicales en photo et envoyez-les via votre appli,



Consultation avec un médecin à distance avec notre service téléconsultation. C'est gratuit et illimité, disponible 24/7 partout dans le monde !



Trouvez un prestataire de santé avec notre service de géolocalisation directement via votre appli,



Vous avez une hospitalisation programmée ? Soumettez votre demande sur votre appli Easy Claim. Un conseiller vous rappelle, prend contact avec l'hôpital pour faciliter votre admission et régler votre facture.

Découvrez toutes les fonctionnalités sur Easy Claim en vidéo [ici](#) !

Téléchargez dès maintenant Easy Claim dans l'App Store ou Google Play.



Google Play

4,3/5

App Store
4,7/5

Easy Claim, élue meilleure appli sur le marché de l'assurance santé internationale en 2020, et ce sont nos clients qui le disent !

Vous êtes hospitalisé en urgence ?

Nous sommes joignables 24/7 aux numéros d'urgence présents sur votre carte assuré. Elle est disponible dans votre appli Easy Claim et téléchargeable dans votre wallet. Nos équipes se mettent directement en relation avec l'hôpital afin de délivrer une prise en charge.

Ce service est disponible pour tout type de couverture (sauf en cas de choix de couverture en complément de la Sécurité sociale française ou de la CEAM).

Et pour tout ce que vous ne pouvez pas faire en ligne, vous pouvez compter sur notre équipe :

- disponible à tout moment en cas d'urgence ou situation délicate,
- joignable 24/7, par tél, mail, Messenger, chat, nous rendre visite à l'improviste ou sur rendez-vous.



Où vous faire soigner à l'étranger ?

Ce n'est pas toujours évident de savoir où se rendre en cas de problème de santé.

Notre engagement : vous faire bénéficier des soins de qualité à des tarifs raisonnables, en vous orientant vers nos prestataires de santé.

Bénéficiez ainsi de notre large réseau de soins avec 12 500 prestataires. Vous avez accès à plus d'un million de prestataires de santé partenaires dans le monde.

Comment connaître les hôpitaux, pharmacies et médecins partenaires ?

Rien de plus simple. Pour cela, géolocalisez le professionnel ou l'établissement de santé directement depuis votre appli mobile Easy Claim. Il vous suffit de vous connecter à l'appli, cliquez sur « Contacter un médecin » puis sur « Accéder au réseau APRIL ». Renseignez vos critères, votre localisation et le tour est joué !



Votre service de tiers-payant aux USA (valable uniquement avec la formule COMFORT)

Les coûts de santé aux USA peuvent être exorbitants. Afin de vous éviter de mauvaises surprises, nous avons négocié pour vous des tarifs préférentiels avec AETNA et Caremark, deux des plus grands réseaux de soins aux USA.

Pour toute demande de consultation, d'hospitalisation ou de médecine courante, **vous devez obligatoirement vous rendre auprès des professionnels et établissements de santé appartenant à ces réseaux.**

Bénéficiez d'un accès auprès de :

- › 690 000 médecins,
- › plus de 5 500 hôpitaux,
- › plus de 68 000 pharmacies.

Vous n'aurez pas à faire l'avance de frais, nous réglerons directement votre facture.



Nos tarifs



Vous avez le choix entre différents types de couverture...

- au 1^{er} euro si vous recherchez une couverture prenant en charge vos frais de santé dès le 1^{er} euro dépensé (c'est à dire qu'APRIL fait office de Sécurité sociale + mutuelle) ;
- en complément de la Caisse des Français de l'Étranger si vous souhaitez y adhérer (disponible uniquement sur la formule COMFORT) ;
- en complément de la Carte Européenne d'Assurance Maladie/Sécurité sociale française¹ si vous en bénéficiez (disponible uniquement sur la formule COMFORT).



¹ Couverture valable uniquement dans le secteur public et en Europe. Pour découvrir la liste des pays couverts, rendez vous sur le site www.ameli.fr, dans la rubrique Droits et démarches/Europe, International/Protection sociale à l'étranger/Études à l'étranger.

Les avantages de la CFE :

- › continuité de vos droits et de votre couverture santé en France ;
- › continuité de la prise en charge des soins sur la base du tarif français ;
- › aucun délai de carence en cas de retour en France : vous intégrez immédiatement le régime de Sécurité sociale ;
- › aucune exclusion de couverture.



...et entre plusieurs zone de couverture selon votre/vos pays de séjour :

Vous choisissez la zone de couverture dans laquelle vos garanties s'appliqueront. Votre contrat MyTravel Cover vous propose 3 zones de couverture au choix :

- Zone 1 : Monde entier y compris États-Unis,
- Zone 2 : Canada, Chine, Hong-Kong, Mexique, Monaco, Royaume-Uni, Russie, Singapour et Suisse et zone 3,
- Zone 3 : Monde entier en dehors des pays listés dans les zones 1 et 2.

Votre couverture sera valable :

- › dans la zone de couverture sélectionnée ainsi que dans les zones inférieures,
- › dans votre pays de nationalité pour les séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs,
- › en cas d'accident ou d'urgence médicale sur présentation du formulaire de remboursement, pendant 30 jours cumulés sur toute la période en dehors de la zone de couverture,
- › à l'exception des pays exclus (que vous pouvez consulter [ici](#)).

FORMULES / TYPES DE COUVERTURE	EMERGENCY 1 ^{er} €			COMFORT 1 ^{er} €			COMFORT complément Sécurité sociale /CFE/CEAM*		
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Moins de 31 ans	70 €	51 €	38 €	98 €	71 €	52 €	78 €	58 €	41 €
Moins de 41 ans	143 €	94 €	72 €	190 €	122 €	92 €	125 €	82 €	63 €
Moins de 51 ans	262 €	153 €	105 €	337 €	194 €	131 €	222 €	123 €	86 €
Moins de 61 ans	343 €	199 €	136 €	442 €	254 €	169 €	291 €	160 €	110 €
Moins de 71 ans	539 €	340 €	213 €	629 €	399 €	249 €	411 €	254 €	162 €
Moins de 80 ans	735 €	493 €	303 €	819 €	555 €	342 €	534 €	350 €	219 €

* Les tarifs indiqués pour les 3 zones n'incluent pas les cotisations à la Sécurité sociale/CFE/CEAM.

À noter : si vous choisissez de payer mensuellement par prélèvement SEPA, des frais de 3 € s'ajoutent au montant de votre cotisation.

Souscrire et autres informations pratiques



Comment souscrire ?

C'est simple, il vous suffit de vous rendre sur notre site www.april-international.com pour réaliser un devis et une souscription 100% en ligne.

Il ne vous restera plus qu'à signer électroniquement pour finaliser votre souscription.

Pourquoi choisir APRIL International ?

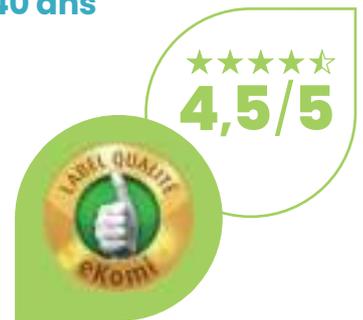
L'assurance santé internationale plébiscitée par 300 000 assurés

APRIL est l'assureur n°1 des Français expatriés depuis plus de 40 ans

Facile à souscrire.
Le plus : on obtient l'attestation et les documents directement.
Rapidité et gain de temps. ➤

Les personnes qui m'ont renseigné ont été extrêmement polies et claires dans leurs explications.
La procédure à suivre sur le web est très facile et claire. ➤

La prise en charge a été efficace et réactive. Pas de délai d'attente, réponse rapide et adaptée, facilité de souscription. ➤



180 PAYS COUVERTS	40 ANS D'EXPÉRIENCE	+ 150 000 EXPATRIÉS COUVERTS	260 COLLABORATEURS POLYGLOTTES
--------------------------------	----------------------------------	---	---



APRIL, l'assurance en plus facile

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur de l'humain et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. À l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés. Le groupe APRIL opère dans 16 pays et a enregistré en 2020 un chiffre d'affaires de 516M€.

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ
VOTRE ASSUREUR CONSEIL :

Siège social APRIL International Care :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90
E-mail : info.expats@april-international.com - www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (pour les garanties frais de santé) et Chubb European Group SE (pour les autres garanties).
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727

 **april**
International

L'ASSURANCE EN PLUS FACILE